

130. Le Censeur veille à ce que la constitution soit en tout fidèlement observée ; s'enquiert de la moralité et de la qualification des personnes aspirant à devenir membres ; voit à ce que l'honneur et la dignité de la société ne soient pas compromis par la conduite des membres, et travaille à faire régner l'harmonie et l'entente.

140. Pour être admis membre d'un Cercle il faut signer une adhésion à la Constitution et être accepté par les trois-quarts des membres présents à une assemblée régulière et ce sur la motion du Censeur.

150. Chaque Cercle doit se réunir au moins 4 fois l'an.

160. Les assemblées sont convoquées par annonce, par avis verbal ou par ajournement.

170. Le *quorum* dans les assemblées du Cercle est de cinq.

Nous ne prétendons pas imposer cette formule, ni la recommander particulièrement ; mais nous la signalons aux amis de la cause agricole.

Quelqu'un veut-il former un cercle dans sa localité ? Qu'il dresse copie de cette constitution, qu'il écrive au bas la formule suivante et qu'il la fasse signer par au moins dix personnes :

Les soussignés déclarent adhérer à la constitution ci-dessus et s'associer, en vertu d'icelle, sous le nom de " Cercle Agricole de....."

Daté à, ce.....18.....

Les signataires tiennent ensuite une première réunion pour élire leurs officiers et l'organisation est complétée.

Comme on le voit il n'est pas nécessaire de débiter par une assemblée publique. Un cercle peut se former parmi quelques personnes qui s'étendent et désirent faire le bien en toute sincérité. Petit à petit ils verront leur nombre s'accroître, par l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté.

Une entreprise qui commence sans éclat, sans bruit, sans ostentation, est généralement couronnée de succès.

Peut-on juger un cheval par sa conformation ?

Oui, très certainement oui !

Pour être bon, le cheval doit posséder certaines aptitudes au travail qu'on en attend, et il aura ces aptitudes qu'on autant qu'il sera conformé de telle ou telle sorte.

D'abord, disons qu'il y a certaines conformations toujours défectueuses, quelle que soit la classe, la race du cheval ; telles sont, par exemple : les jambes grêles et longues, la poitrine étroite, les côtes aplaties, le flanc long et creux, lesquelles annoncent un animal de santé délicate, peu apte au travail, gros mangeur, mais toujours maigre. On dit que c'est un cheval déconseillé. Un tel cheval ne vaut pas cinq sous pour n'importe quel service. Mais chaque service exige une conformation particulière ; on comprendra aisément que ce qui fait le beau cheval de course ne peut convenir au cheval de carrosse, encore moins au cheval de trait et *vice-versa*.

Mais gare au cheval *déconseillé*, celui-là n'est propre à rien ; qu'on se le tienne pour dit. Et à ce propos, cultivateurs mes amis, savez-vous comment on les obtient ? Non, n'est-ce pas ! Vous aurez des chevaux *déconseillés*

chaque fois que vous accouplerez un gros étalon avec une trop petite jument. Le fœtus n'a pas l'espace nécessaire pour se bien développer, et vous aurez de cet accouplement un animal qui n'aura que la taille, mais non l'ampleur du père. Il sera haut sur pattes, mais mince, le corps n'aura pas pu se développer en proportion des membres, les organes importants contenus dans la poitrine et l'abdomen seront à l'étroit, fonctionneront mal, la nutrition sera mauvaise et l'animal sera faible de santé, subira les influences des moindres causes de maladie ; il n'aura en un mot aucune force de résistance.

Les épauries, les formes (ring-bones), les sureaux, la pousse la diarrhée chronique sont des maladies auxquelles ces animaux sont les plus sujets. Le moindre travail les fatigue, les plus légères maladies les abattent, la nourriture ne leur fait aucun profit.

Employez de gros étalons s'ils vous plaisent, mais seulement pour les juments de taille suffisamment grande, pour que le poulain puisse se bien développer avant la naissance, autrement vous éprouverez de cuisants regrets au lieu de voir se réaliser les brillantes espérances que vous entreteniez.

J. A. COUTURE M. V.

Directeur de l'école vétérinaire de Québec.

Bibliographie.

ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils pour l'année 1890. (24^e année) Prix, 5 cents.

ALMANACH DES FAMILLES de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1890. (13^e année) Prix, 5 cents.

Nous avons encore cette année le plaisir d'accuser réception des publications annuelles de la librairie J. B. Rolland et fils qui sont si avantageusement connues du public.

10. *L'Almanach Agricole, Commercial et historique*, s'étant jusqu'aujourd'hui distingué des autres publications analogues par l'exactitude et l'utilité de ses renseignements, ne pourra manquer, en entrant dans sa vingt-quatrième année, de rencontrer de la part de ses lecteurs l'accueil accoutumé, car ils y trouveront, revues et corrigées avec le même soin, toutes les matières du sommaire suivant :

Comput ecclésiastique, calendrier conforme à l'Ordo, avec éphémérides en regard, fournissant une intéressante revue des événements de l'année écoulée ; la hiérarchie catholique du pays, suivie d'un tableau synoptique ; la liste complète des membres du gouvernement, du parlement fédéral et des législatures locales, la judicature et les cours de justice, les conseils de l'Instruction publique, de l'agriculture, des arts et manufactures et la commission du havre, les pronostics sur la température, le tarif des postes avec les derniers amendements, etc., le tout entremêlé de variétés des mieux choisies.

20. *L'Almanach des Familles* trouvant toujours sa place à côté de *L'Almanach Agricole*, l'occupera encore dignement cette fois, car à l'amabilité de ses histoires, légendes, bons mots, charades, énigmes, etc., vient se joindre l'utilité de divers résumés statistiques sur le Canada, concernant le gouvernement, les législatures, la superficie des différentes provinces, importations et exportations, pêche, télégraphie, poste, etc., ainsi que de nombreuses recettes d'économie domestique et rurale, le tableau ro-